

Délibération n°142/2023

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 13/09/2023

Nombre de présents : 60

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de votants : 67

Date d'affichage : 13/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune des Hauts de Forterre, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du treize septembre deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, COUET Micheline, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, DUFOUR Vincent, FERRON Claude, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUOT Brigitte, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PERRIER Benoit, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PRIGNOT Roger, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VUILLERMOZ Rose-Marie.

Délégués titulaires excusés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse (pouvoir à M. Drouhin), BECKER Cécile, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), D'ASTORG Gérard (pouvoir à Mme Hermier), JASKOT Richard, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël, REVERDY Chantal, VANDAELE Jean-Luc (pouvoir à Mme Lepré), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à M. Rigault), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Jard).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CORDET Yannick, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, PAURON Éric, PROT Michel.

Secrétaire de Séance : Mme Maryline THIEULENT

OBJET : Versement du soutien financier de la MSA aux associations Petite Enfance du territoire dans le cadre de la Charte avec les Familles pour l'année 2022

- Vu les statuts de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et en particulier l'article 6.2.6, relatif à l'exercice de la compétence Petite Enfance et de l'Enfance jeunesse,
- Vu la délibération n° 011/2021 du 25/01/2021 adoptant le diagnostic de la Convention Territoriale Globale (CTG) et de la Charte avec les Familles,
- Considérant le versement de la MSA à la Communauté de communes au titre de la Charte 2022 et la nécessité de reverser la part revenant aux associations au titre des actions qu'elles ont menées en 2022,

Délibération n°142/2023

- Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance,
- Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (67 voix pour) :

- Adopte le versement des subventions suivantes aux associations Petite Enfance du territoire, suite à l'aide versée par la MSA dans le cadre de la Charte avec les Familles pour l'année 2022 :

- Crèche de Bléneau « Les Marmottes » : 205,89 €
- Crèche de Charny « Calinours » : 500 €
- Crèche de Leugny « les Babisous » : 187,29 €
- Crèche de Moutiers « Pirouette » : 500 €
- Centre Social et Culturel de Puisaye-Forterre : 500 €

- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI



BUDGET	608.00
Chapitre	67
Article	674
Code Analytique	L131